

# communiqué



## *L'insupportable hausse du prix du gaz*

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a décidé ce matin d'autoriser GDF-Suez à augmenter les tarifs du gaz de 9,7% au 1er avril.

L'Etat, premier actionnaire de GDF Suez, ne peut se cacher derrière les nouvelles règles de fixation des tarifs pour laisser passer cette décision. Il doit assumer son rôle de régulation et d'actionnaire majoritaire et s'opposer à cette hausse, alors que la précarité énergétique explose dans notre pays et que et leurs factures.

Jean Michel Villaumé et le Parti Socialiste rappellent que le rôle de l'Etat et des entreprises publiques est de privilégier l'intérêt des citoyens et le développement économique du pays, plutôt que les profits à court terme des actionnaires ou de l'Etat.

Une telle augmentation, qui devrait améliorer de 300 millions d'euros l'excédent brut d'exploitation de GDF-Suez, est une nouvelle ponction sur les Français au profit de l'Etat, actionnaire majoritaire, ainsi que des actionnaires privés, alors que l'action du groupe est en berne.

Une hausse des tarifs du gaz dans un contexte économique fortement dégradé, et après un hiver rigoureux, va alourdir la facture énergétique des Français et revient à imposer une taxe déguisée supplémentaire pour les 11 millions de foyers raccordés au réseau de GDF Suez.

Dans un tel contexte, il est demandé à l'Etat de garantir une stabilité tarifaire pour protéger les usagers d'une hausse indéfendable et insupportable dans la période actuelle.

*vendredi 26 mars 2010.*

contact presse :

PERMANENCE PARLEMENTAIRE  
2, rue Desault - 70200 LURE  
Tel. : 03.84.62.40.20  
Fax : 03.84.62.40.94

ASSEMBLEE NATIONALE  
126, rue de l'Université - 75355 PARIS 07 SP  
[jmvillaume@assemblee-nationale.fr](mailto:jmvillaume@assemblee-nationale.fr)  
[www.depute-villaume.fr](http://www.depute-villaume.fr)